



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## substances chimiques

Question écrite n° 92271

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les dangers des polluants chimiques toxiques dont on trouve les molécules dans la formulation de substances d'usage courant, comme les antibactériens, phtalates, composés perfluorés, pesticides organochlorés, retardateurs de flammes bromés, muscs synthétiques. Une partie des 100 000 produits chimiques persiste des dizaines d'années dans notre environnement, s'y mélange et s'y associe. Les scientifiques observent depuis plus d'un demi siècle des malformations sexuelles et des comportements reproducteurs aberrants chez une pléiade d'animaux, et de graves perturbations du génome humain. Certaines molécules chimiques miment les hormones sexuelles humaines. Ces agents déstabilisateurs peuvent jouer un rôle de catalyseur dans l'origine des cancers dont le nombre ne cesse d'augmenter considérablement. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des mesures afin de contrôler l'élaboration et la production de ces substances dangereuses pour l'homme et pour l'environnement, dès lors que leur usage n'aura pas été jugé indispensable.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92271

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 2006, page 4124